



PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2029

Réussir – S'engager – S'ouvrir

Le projet d'établissement s'organise autour de trois axes complémentaires qui traduisent les priorités du lycée Robert Schuman : la réussite et la sécurisation des parcours, la citoyenneté et l'épanouissement personnel, ainsi que l'ouverture partenariale, culturelle et européenne.

- AXE 1 – Excellence scolaire et parcours de réussite : permettre à chacun de réussir et de construire un parcours ambitieux.
- AXE 2 – Citoyenneté active et épanouissement personnel : se construire, s'engager et vivre ensemble.
- AXE 3 – Partenariats, ouverture européenne et rayonnement du lycée : s'ouvrir au territoire, à l'Europe et au monde.

Des annexes opérationnelles complètent le projet afin de décliner certaines orientations dans des documents évolutifs : Plan pluriannuel de l'éducation à l'orientation (PPO), Projet Vie scolaire et Stratégie Euroscol.

AXE 1 – EXCELLENCE SCOLAIRE ET PARCOURS DE RÉUSSITE

« Permettre à chacun de réussir et de construire un parcours ambitieux »

1.1 Évolution des enjeux

Le projet précédent plaçait déjà la réussite de tous au cœur des priorités de l'établissement. Il s'agissait principalement d'accompagner l'entrée au lycée, de répondre à l'hétérogénéité des élèves, de prévenir les difficultés et de permettre à chacun de construire progressivement une orientation choisie.

Ces priorités demeurent, mais les enjeux ont évolué. La diversification des parcours au lycée, la place prise par le contrôle continu, la transformation de l'orientation et de l'accès à l'enseignement supérieur, ainsi que la diversité croissante des besoins des élèves nécessitent aujourd'hui une approche plus globale.

L'enjeu n'est plus seulement d'accompagner les élèves en difficulté mais de permettre à chacun de progresser au maximum de ses possibilités, d'élever son niveau d'ambition et de construire un parcours cohérent, depuis l'entrée au lycée jusqu'à l'enseignement supérieur.

Évolution des enjeux	Nouvelles priorités
Accompagner prioritairement les élèves en difficulté	Faire progresser tous les élèves et développer une culture de l'excellence pour chacun
Faciliter l'adaptation à l'entrée en seconde	Sécuriser l'ensemble des transitions : collège-lycée, seconde-cycle terminal et lycée-supérieur
Informar sur l'orientation	Construire progressivement les compétences à s'orienter
Répondre individuellement aux difficultés	Structurer une politique collective d'accompagnement et d'inclusion
Préparer à l'obtention du diplôme	Préparer simultanément à la réussite aux examens et à la réussite dans l'enseignement supérieur
Proposer une offre de formation diversifiée	Faire de cette diversité un levier d'ambition, de réussite et d'attractivité

1.2 Constats

Le lycée Robert Schuman dispose d'atouts importants. Son offre de formation générale, technologique et supérieure est particulièrement diversifiée. Les résultats aux examens sont globalement très satisfaisants et témoignent de la qualité des enseignements et de l'investissement des équipes.

L'établissement accueille cependant des élèves aux acquis, aux méthodes de travail et aux niveaux d'autonomie hétérogènes. L'évaluation externe a notamment souligné l'intérêt d'un enseignement explicite intégrant davantage la méthodologie aux enseignements et d'une réflexion sur les dispositifs d'accompagnement en fonction des besoins et des projets des élèves.

L'orientation constitue un second enjeu majeur. De nombreuses actions existent déjà : interventions des PsyEN, Journées des universités, immersions, rencontres avec l'enseignement supérieur, cordées de la réussite, interventions de professionnels, découverte des formations technologiques, stages de seconde, ressources du CDI... L'enjeu est désormais de les inscrire dans un parcours cohérent et progressif, de l'entrée au lycée à Parcoursup.

Enfin, l'établissement doit maintenir une attention particulière aux élèves à besoins éducatifs particuliers, aux élèves confrontés à des difficultés scolaires ou personnelles et aux étudiants de BTS dont la persévérance constitue un enjeu spécifique.

1.3 Ambition

Faire du lycée Robert Schuman :

- un lycée exigeant qui donne à chaque élève les moyens de progresser ;
- un établissement qui valorise toutes les formes d'excellence, dans les voies générale, technologique et supérieure ;
- un lycée qui accompagne les élèves dans la construction progressive d'une orientation choisie et ambitieuse ;
- un établissement inclusif capable d'adapter ses réponses à la diversité des besoins ;
- un lycée qui prépare ses élèves non seulement à réussir un examen, mais à réussir la suite de leur parcours.



L'objectif est de conjuguer exigence, accompagnement et ambition afin que chaque élève puisse construire un parcours de réussite à la hauteur de ses possibilités.

Objectif 1 – Favoriser la réussite et la progression de tous les élèves

L'excellence scolaire ne peut se réduire aux résultats des élèves les plus performants. Elle repose sur la capacité de l'établissement à faire progresser chacun, à développer l'autonomie, la maîtrise des méthodes de travail et le goût de l'effort.

Actions

- Exploiter les évaluations et indicateurs pour identifier les besoins et mesurer les progrès ;
- Maintenir des dispositifs d'accompagnement et de remise à niveau en fonction des besoins identifiés ;
- Favoriser les pratiques pédagogiques développant autonomie, initiative, coopération et prise de parole ;
- Développer le tutorat entre élèves et les différentes formes d'accompagnement par les pairs ;
- Préparer progressivement les élèves aux exigences des examens et de l'enseignement supérieur ;
- Faire du projet local d'évaluation un outil partagé au service des apprentissages et de la réussite.

Objectif 2 – Sécuriser les transitions et assurer la continuité des parcours

L'entrée au lycée constitue une rupture importante. Les transitions entre la seconde et le cycle terminal, entre les différentes voies de formation puis entre le lycée et l'enseignement supérieur nécessitent également une attention particulière. Il s'agit donc de construire une véritable continuité des parcours, de mieux anticiper les difficultés et de permettre aux élèves de trouver rapidement leur place dans leur nouvelle formation.

Sous-objectifs	Actions
Faciliter la transition collège-lycée	Développer les rencontres entre équipes ; partager les indicateurs ; organiser accueils, immersions et actions communes avec les collèges
Accompagner l'entrée en seconde	Développer les temps d'accueil, de diagnostic et d'accompagnement méthodologique dès le début de l'année
Sécuriser l'entrée dans le supérieur	Développer les immersions, rencontres avec étudiants et enseignants du supérieur et actions de préparation aux attendus post-bac
Accompagner l'entrée en BTS	Pérenniser les actions d'intégration et l'accompagnement spécifique des étudiants, notamment issus de baccalauréats professionnels

Objectif 3 – Construire une orientation progressive, éclairée et ambitieuse

L'orientation ne doit pas être vécue comme une succession de procédures administratives mais comme un apprentissage progressif permettant à l'élève de mieux se connaître, de découvrir les formations et les métiers et de développer sa capacité à faire des choix. Le Plan pluriannuel de l'éducation à l'orientation, annexé au projet d'établissement, constituera le cadre de référence de cette politique.

Actions

- Décliner le Plan pluriannuel de l'éducation à l'orientation de la seconde à la terminale ;
- Accompagner les élèves dans la connaissance de leurs compétences, intérêts et aspirations ;
- Structurer les actions d'orientation par niveau afin d'en assurer la progressivité ;
- Maintenir les immersions dans les formations du lycée et dans l'enseignement supérieur ;
- Pérenniser le stage de découverte du monde professionnel en seconde ;
- Développer les cordées de la réussite et les dispositifs favorisant l'ambition scolaire ;
- Permettre la découverte des filières technologiques et de leurs poursuites d'études ;
- Mobiliser davantage les anciens élèves, étudiants, professionnels et partenaires ;
- Accompagner les élèves et les familles dans la compréhension des procédures et de Parcoursup ;
- Porter une attention particulière aux déterminismes sociaux et de genre dans les choix d'orientation ;
- Analyser les choix d'enseignements de spécialité, de séries et de poursuites d'études au regard du genre ;
- Développer les actions permettant de lutter contre les déterminismes, notamment en favorisant l'accès des filles aux parcours scientifiques ;
- Valoriser des rôles modèles et des parcours diversifiés afin d'élargir le champ des possibles pour tous les élèves.

Objectif 4 – Développer une politique inclusive et personnalisée

L'augmentation et la diversité des besoins éducatifs particuliers appellent une réponse qui ne peut reposer uniquement sur le professeur principal ou sur quelques personnels spécialisés. L'inclusion doit constituer une responsabilité collective de l'établissement.

Sous-objectifs	Actions
Mieux repérer les besoins	Organiser le partage des informations utiles et faciliter l'identification précoce des besoins
Accompagner les équipes	Développer l'information et la formation des personnels sur les besoins éducatifs particuliers et les aménagements
Coordonner les prises en charge	Renforcer la coopération entre équipes pédagogiques, vie scolaire, santé, Psy-EN, familles et partenaires
Personnaliser les réponses	Mobiliser PAP, PAI, PPS, PPRE, tutorat, aménagements et dispositifs adaptés aux situations
Préserver la continuité scolaire	Développer des solutions permettant le maintien du lien avec l'établissement en cas de parcours scolaire fragilisé

Objectif 5 – Développer l’ambition et valoriser toutes les voies de réussite

La diversité de l’offre de formation constitue une richesse du lycée. Les séries technologiques, les enseignements de spécialité, les langues, les enseignements artistiques et les formations supérieures doivent permettre de construire des parcours diversifiés sans hiérarchisation implicite des réussites.

Actions

- Valoriser les réussites dans les voies générale, technologique et supérieure ;
- Renforcer l’attractivité des séries technologiques et particulièrement de la STL ;
- Faire connaître leurs poursuites d’études et leurs débouchés ;
- Maintenir une offre d’enseignements diversifiée et ambitieuse en cohérence avec les besoins du territoire ;
- Soutenir les enseignements rares de l’établissement lorsqu’ils contribuent à la richesse des parcours ;
- Encourager la participation aux concours, olympiades, certifications et projets d’excellence ;
- Développer les liens entre lycéens, étudiants du lycée et anciens élèves pour rendre visibles les parcours de réussite.

Objectif 6 – Favoriser la persévérance scolaire et prévenir le décrochage

La réussite suppose également de repérer précocement les situations de fragilité et d’éviter qu’une difficulté scolaire, personnelle ou d’orientation ne conduise progressivement au désengagement. Une attention particulière est portée aux étudiants de BTS et aux élèves dont l’absentéisme traduit une fragilisation du parcours.

Actions

- Repérer précocement les signes de décrochage et d’absentéisme ;
- Consolider les dispositifs de suivi des élèves et étudiants fragiles ;
- Maintenir un référent décrochage pour les BTS ;
- Développer les réponses individualisées et les possibilités de réorientation ;
- Mobiliser tutorat, immersions, parcours aménagés et partenaires extérieurs ;
- Associer les familles le plus précocement possible ;
- Évaluer régulièrement les dispositifs au regard du maintien en formation et de la réussite.

AXE 2 – CITOYENNETÉ ACTIVE ET ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

« Se construire, s’engager et vivre ensemble »

2.1 Évolution des enjeux

Le projet précédent faisait de la sérénité et de la confiance des conditions essentielles de la réussite. Il cherchait notamment à développer « l’esprit Schuman », à favoriser l’écoute, à prévenir les comportements à risque et à encourager l’engagement des élèves dans la vie du lycée.

Ces orientations restent pleinement pertinentes. Toutefois, les enjeux se sont élargis. Les questions de santé mentale, d’anxiété scolaire, d’usage du numérique, d’absentéisme, de harcèlement et de respect des règles collectives occupent désormais une place plus importante. Parallèlement, les élèves doivent être davantage associés aux décisions et aux projets qui concernent leur quotidien.

Il ne s’agit donc plus seulement de maintenir un climat scolaire serein, mais de faire du lycée un espace éducatif qui développe activement le bien-être, la responsabilité, l’autonomie et les compétences citoyennes.

Évolution des enjeux	Nouvelles priorités
Préserver un climat scolaire serein	Développer une politique globale de bien-être et de prévention
Faire respecter les règles	Construire une culture commune de la responsabilité et du respect

Proposer des actions citoyennes	Construire des parcours cohérents de citoyenneté, de santé et d'engagement
Encourager la participation des élèves	Donner aux élèves un véritable pouvoir d'initiative et de réalisation
Répondre aux situations de mal-être	Prévenir, repérer et coordonner les prises en charge
Encadrer les usages numériques	Éduquer à un usage responsable et maîtrisé du numérique et du téléphone portable

2.2 Constats

Le climat scolaire du lycée est globalement serein. Les enquêtes menées auprès des élèves et des familles témoignent d'un sentiment de sécurité important et d'une appréciation positive de l'établissement. Les espaces de vie, le foyer, le CDI, l'internat et la qualité générale des équipements contribuent à cette situation.

La vie lycéenne est dynamique. Le CVL, la MDL, les éco-délégués et les ambassadeurs pHARe permettent aux élèves de s'investir dans de nombreux projets. Les actions solidaires, le tutorat entre pairs, les formations des délégués et les projets portés par les élèves témoignent de cette capacité d'engagement.

Plusieurs évolutions appellent néanmoins une vigilance accrue. L'établissement constate une augmentation des situations d'anxiété, de mal-être et de refus scolaire anxieux. La cellule d'écoute, la mise en place d'un protocole de santé mentale et le développement d'un espace dédié au repos et à l'apaisement répondent à des besoins désormais clairement identifiés.

L'usage du téléphone portable constitue également un enjeu éducatif. Au-delà de son inscription dans le règlement intérieur, il convient de construire une politique cohérente permettant de préserver les apprentissages, les relations interpersonnelles et la qualité des temps collectifs.

La qualité du climat scolaire repose également sur la capacité de l'ensemble de la communauté éducative à agir de manière cohérente. Les relations avec les familles sont globalement positives et constituent un point d'appui important. Elles doivent continuer à s'inscrire dans une logique d'alliance éducative, fondée sur une information claire, la confiance et la reconnaissance du rôle de chacun. De même, la taille de l'établissement et la diversité de ses acteurs rendent nécessaire une attention particulière à la circulation de l'information et à la coordination entre les différents services et personnels.

2.3 Ambition

Faire du lycée Robert Schuman :

- un établissement où chacun se sent accueilli, respecté et en sécurité ;
- un lieu de formation à la citoyenneté par l'expérience et l'engagement ;
- un lycée attentif à la santé physique, psychique et sociale des élèves ;
- un établissement qui développe l'autonomie et la responsabilité ;
- une communauté éducative fondée sur des règles comprises, partagées et appliquées avec cohérence.

👉 **L'objectif est de faire du climat scolaire, de l'engagement et du bien-être les fondements d'une communauté éducative dans laquelle chacun peut trouver sa place, exercer ses responsabilités et s'épanouir.**

Objectif 1 – Préserver un climat scolaire serein et une culture commune du vivre-ensemble

La qualité du climat scolaire repose sur la confiance mais également sur l'existence d'un cadre clair et partagé. L'objectif est de développer une approche éducative de la règle permettant à chacun de comprendre les droits, les devoirs et les responsabilités liés à la vie collective.

Actions

- Expliciter les règles essentielles dès l'entrée au lycée ;
- Harmoniser les pratiques des adultes face aux règles communes ;
- Renforcer la prévention des incivilités, violences et discriminations ;
- Consolider le programme PHARe et l'action des ambassadeurs ;
- Développer la médiation, le dialogue et les réponses éducatives ;
- Prévenir les stratégies d'évitement et renforcer la culture de l'assiduité ;
- Élaborer et mettre en œuvre le projet Vie scolaire annexé au projet d'établissement ;
- Définir dans ce cadre une politique éducative cohérente concernant l'usage du téléphone portable et des outils numériques dans les espaces et les temps scolaires ;
- Renforcer la coopération et la circulation de l'information entre les différents acteurs de la communauté éducative ;
- Développer des pratiques partagées facilitant la coordination et le suivi des élèves ;
- Veiller à la lisibilité et à la cohérence de l'information adressée aux élèves, aux familles et aux personnels ;
- Favoriser une culture commune de l'établissement par le partage des informations, des décisions et des projets.

Objectif 2 – Promouvoir la santé, le bien-être et les compétences psychosociales

Les situations rencontrées ces dernières années montrent que la santé mentale et le bien-être ne peuvent plus être envisagés uniquement sous l'angle de la prise en charge individuelle. Ils constituent un enjeu éducatif collectif. L'établissement entend développer une politique articulant prévention, repérage, accompagnement et développement des compétences psychosociales.

Sous-objectifs	Actions
Prévenir le mal-être	Développer les actions sur la gestion du stress, les émotions, la connaissance de soi et la confiance
Faciliter le repérage	Pérenniser et faire connaître le protocole de santé mentale et les personnes ressources
Permettre l'écoute	Rechercher la pérennisation d'une cellule d'écoute psychologique
Proposer des espaces adaptés	Faire vivre l'espace de repos et d'apaisement et développer des activités favorisant le bien-être
Former la communauté	Développer les formations aux premiers secours, à la santé mentale et au repérage des situations préoccupantes
Développer les compétences psychosociales	Inscrire progressivement ces compétences dans les actions éducatives et pédagogiques

Objectif 3 – Développer l'engagement, l'initiative et la citoyenneté active

La citoyenneté s'apprend aussi par l'expérience. Les élèves doivent pouvoir participer à la vie de leur établissement, concevoir des projets, prendre des responsabilités et mesurer concrètement leur capacité à agir.

Actions

- Renforcer le rôle du CVL, de la MDL et des éco-délégués ;
- Former et accompagner les représentants des élèves ;
- Associer les élèves à la réflexion sur leur cadre de vie ;
- Maintenir les projets conçus et portés par les élèves ;
- Pérenniser les actions de solidarité et d'engagement ;
- Poursuivre le tutorat entre pairs ;
- Valoriser l'engagement des élèves dans leur parcours scolaire ;
- Favoriser les rencontres entre CVC des collèves du secteur et CVL ;
- Associer les élèves aux instances et groupes de travail lorsque les sujets les concernent directement.

Développer l'alliance éducative avec les familles

La participation des élèves à la vie de l'établissement s'inscrit plus largement dans une communauté éducative associant les personnels, les élèves et leurs familles. L'établissement souhaite conforter cette relation de confiance en reconnaissant pleinement la place des parents dans l'accompagnement des parcours et dans la vie du lycée.

- Renforcer la participation des familles aux temps et instances qui les concernent ;
- Favoriser le dialogue avec les familles aux moments importants du parcours scolaire et éducatif ;
- Associer les parents aux actions éducatives lorsque leur implication constitue un levier de réussite, de prévention ou d'accompagnement.

Objectif 4 – Construire des parcours éducatifs cohérents

L'établissement mène déjà de nombreuses actions de prévention, de sensibilisation et d'éducation. L'enjeu est désormais de passer à de véritables parcours progressifs et lisibles. Le CESCE constitue l'instance privilégiée de pilotage et de mise en cohérence de cette politique.

Actions

- Formaliser le parcours citoyen ;
- Structurer le parcours éducatif de santé ;
- Développer l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité ;
- Former progressivement les élèves aux gestes qui sauvent et au secourisme ;
- Développer l'éducation aux médias, à l'information et aux usages numériques ;
- Prévenir les conduites addictives et les comportements à risque ;
- Développer les actions relatives à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre toutes les discriminations ;
- Construire une progression des actions de prévention de la seconde à la terminale ;
- Évaluer annuellement cette programmation dans le cadre du CESCE.

Objectif 5 – Éduquer à un usage responsable du numérique

Le numérique est devenu indissociable de la vie scolaire, sociale et personnelle des élèves. Il constitue un outil d'apprentissage et d'ouverture mais ses usages peuvent également affecter la concentration, les relations sociales, le sommeil, le climat scolaire ou favoriser certaines formes de violence. L'établissement souhaite donc dépasser une approche exclusivement réglementaire pour développer une véritable éducation à l'attention et à la responsabilité numérique.

Actions

- Sensibiliser aux effets des usages numériques sur l'attention, le sommeil et le bien-être ;
- Développer l'esprit critique face aux contenus numériques et aux réseaux sociaux ;
- Prévenir cyberharcèlement et violences numériques ;
- Former à un usage responsable de l'intelligence artificielle ;
- Développer des temps et espaces favorisant les interactions sans écran ;
- Associer les familles aux actions de sensibilisation ;
- Décliner précisément les règles d'usage du téléphone portable dans le projet Vie scolaire.

Objectif 6 – Faire du cadre de vie un levier de bien-être et d'appartenance

La qualité des bâtiments et des espaces constitue un atout important du lycée. Le foyer, le CDI, l'internat et les espaces collectifs participent à la qualité de vie et à l'identité de l'établissement. Ces espaces doivent continuer à évoluer en fonction des besoins des élèves et des personnels et favoriser à la fois le travail, la détente, les rencontres et la responsabilisation.

Actions

- Développer et valoriser les espaces de détente, de travail et d'apaisement ;

- Associer les élèves aux projets d'aménagement ;
- Améliorer la qualité des espaces collectifs ;
- Sensibiliser au respect des locaux et du travail des agents ;
- Développer les espaces et projets favorisant la convivialité ;
- Faire de l'internat un véritable lieu de réussite, d'autonomie et de vie collective.

Objectif 7 – Faire vivre une culture du développement durable et de la responsabilité collective

La démarche de développement durable engagée par le lycée ne doit pas se limiter à des actions environnementales ponctuelles. Elle participe à l'éducation du citoyen et doit progressivement irriguer le fonctionnement de l'établissement et les pratiques éducatives.

Actions

- Consolider la démarche E3D ;
- Donner une place structurante et pleinement reconnue aux éco-délégués ;
- Développer les projets autour de la biodiversité, de l'alimentation et de la réduction des déchets ;
- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Développer les pratiques responsables dans le fonctionnement quotidien de l'établissement ;
- Associer les élèves aux réflexions sur la restauration et les usages des espaces ;
- Valoriser les projets interdisciplinaires liés aux transitions écologique et sociale.

AXE 3 – PARTENARIATS, OUVERTURE EUROPÉENNE, RAYONNEMENT DU LYCÉE

« S'ouvrir au territoire, à l'Europe et au monde »

3.1 Évolution des enjeux

Le projet précédent valorisait principalement l'ouverture culturelle, les échanges linguistiques et les partenariats ponctuels comme leviers d'enrichissement des parcours.

Aujourd'hui, l'enjeu évolue : il ne s'agit plus seulement de multiplier les projets mais de structurer une politique d'ouverture territoriale, européenne et internationale, cohérente, durable et accessible à tous les publics. Les partenariats deviennent des leviers de réussite, d'ambition, d'attractivité et d'émancipation pour les élèves.

Évolution des enjeux	Nouvelles priorités
Développer des projets d'ouverture	Construire une stratégie partenariale durable
Proposer des mobilités à certains publics	Favoriser l'accès du plus grand nombre aux mobilités
Valoriser les langues	Développer des compétences européennes, citoyennes et interculturelles
Entretenir des partenariats	Structurer des réseaux territoriaux et internationaux

3.2 Constats

Le lycée Robert Schuman bénéficie d'une situation géographique privilégiée au sein d'un territoire transfrontalier et d'un environnement riche en partenaires institutionnels, culturels, économiques et universitaires.

L'établissement possède déjà de nombreux atouts : un réseau durable de partenaires européens, une forte culture franco-allemande, une des plus importantes sections ABIBAC de France, des mobilités individuelles et collectives nombreuses, une dynamique Erasmus+ installée, des projets interdisciplinaires européens, des partenariats avec des établissements du supérieur et une ouverture culturelle importante.

Ces actions constituent un point fort reconnu de l'établissement. L'enjeu du prochain projet est désormais de mieux les articuler, les formaliser et les rendre plus accessibles à tous les élèves, y compris hors parcours linguistiques renforcés.

3.3 Ambition

Faire du lycée Robert Schuman :

- un établissement à l'ambition européenne reconnue sur son territoire ;
- un lycée favorisant la mobilité, l'engagement et l'ouverture culturelle ;
- un acteur reconnu des coopérations éducatives, universitaires et professionnelles ;
- un établissement où chaque élève peut bénéficier d'une expérience européenne ou internationale durant sa scolarité.

👉 **L'objectif est de faire de l'ouverture européenne et partenariale un marqueur fort de l'identité du lycée.**

Objectif 1 – Structurer une stratégie européenne et internationale d'établissement

L'ouverture européenne constitue un élément identitaire du lycée. Elle doit être consolidée comme une politique d'établissement durable, partagée et pilotée collectivement.

Sous-objectifs	Actions
Formaliser et pérenniser la stratégie européenne	Consolider la démarche engagée dans le cadre du label Euroscol ; inscrire durablement les mobilités, partenariats et projets européens dans la politique d'établissement
Assurer un pilotage identifié	Consolider les missions ERAEI, référents Erasmus et mobilité
Évaluer les actions	Produire un bilan annuel des projets européens
Diffuser la culture européenne	Communication régulière aux familles, CA, CVL et communauté éducative

Objectif 2 – Développer les mobilités et l'expérience internationale pour tous

L'ambition est que chaque élève puisse vivre une expérience d'ouverture : mobilité, échange, partenariat, projet ou certification.

Actions

- Développer les échanges individuels franco-allemands ;
- Favoriser les stages en Allemagne et à l'étranger ;
- Consolider Erasmus+ lycée et BTS ;
- Développer les mobilités pour les filières technologiques ;
- Valoriser davantage les programmes OFAJ et Voltaire ;
- Renforcer les projets avec la Norvège, la République tchèque ou d'autres partenaires européens ;
- Favoriser les mobilités des personnels.

Objectif 3 – Consolider la culture franco-allemande et transfrontalière

Compte tenu de son implantation géographique et de son histoire, le lycée fait de la relation franco-allemande un axe structurant de son identité.

Actions

- Pérenniser les partenariats avec Ludwigsburg, Rastatt et les établissements partenaires ;
- Développer les projets avec les établissements allemands pour les voies technologiques ;
- Maintenir les échanges liés à l'ABIBAC ;
- Valoriser les Ambassadeurs franco-allemands ;
- Développer les stages transfrontaliers ;

- Consolider les mobilités culturelles (Munich, Weimar, Leipzig...) ;
- Développer les projets citoyens et culturels franco-allemands.

Objectif 4 – Renforcer les partenariats avec l’enseignement supérieur et le monde professionnel

Les partenariats doivent soutenir l’ambition des élèves, sécuriser les parcours et favoriser la réussite post-bac.

Actions

- Développer les conventions avec universités, écoles et établissements du supérieur ;
- Renforcer les liens avec l’IUT, l’IFSI, les établissements allemands et les partenaires scientifiques ;
- Consolider les cordées de la réussite ;
- Structurer un réseau d’entreprises partenaires.

Objectif 5 – Développer une politique culturelle ambitieuse au service de l’ouverture, de l’émancipation et de la réussite

La politique culturelle du lycée constitue un élément fort de son identité. Elle participe à l’ouverture intellectuelle des élèves, au développement de l’esprit critique, à la construction citoyenne et à l’épanouissement personnel. Les nombreux projets portés par les équipes témoignent d’un dynamisme reconnu qu’il convient désormais de structurer davantage afin que chaque élève bénéficie d’expériences culturelles variées au cours de sa scolarité.

L’ambition est de faire de la culture un véritable parcours de formation, accessible à tous les élèves et articulé avec les enseignements, l’ouverture européenne et les partenariats du territoire.

Cette politique culturelle s’entend dans une acception large. Elle associe la culture artistique et humaniste à la culture scientifique, technique et industrielle. La richesse des enseignements scientifiques et technologiques du lycée, les partenariats développés avec le monde de la recherche et de l’enseignement supérieur, les concours et olympiades, les visites d’entreprises et de sites scientifiques constituent autant d’occasions de développer la curiosité, la démarche scientifique et la compréhension des grands enjeux contemporains.

Sous-objectifs	Actions
Renforcer l’accès de tous les élèves à la culture	Maintenir la gratuité maximale des projets grâce aux financements ; développer l’accès aux spectacles, expositions, musées et lieux patrimoniaux
Développer les pratiques artistiques	Valoriser théâtre, arts plastiques, ateliers, clubs et productions d’élèves
Consolider l’éducation au spectacle vivant	Renforcer les partenariats avec les structures culturelles ; développer sorties théâtre et rencontres d’artistes
Développer les projets culturels européens et franco-allemands	Pérenniser la participation au festival Augenblick ; développer le théâtre en allemand, projets interculturels et voyages à dimension patrimoniale
Renforcer les partenariats culturels du territoire	Formaliser des conventions avec des institutions culturelles ; développer les coopérations avec des structures allemandes et partenaires scientifiques
Favoriser les projets interdisciplinaires	Croiser culture, langues, sciences, histoire, citoyenneté et développement durable
Valoriser les parcours culturels des élèves	Mieux reconnaître l’engagement culturel et valoriser les productions des élèves
Développer la culture scientifique, technique et industrielle	Favoriser les rencontres avec des scientifiques et des chercheurs ; développer les partenariats avec les universités, écoles, laboratoires et entreprises ; encourager la participation aux concours et olympiades scientifiques ; développer les visites de sites scientifiques, technologiques et industriels ; valoriser les projets autour des sciences, de la biodiversité, du climat et des grandes transitions contemporaines

Objectif 6 – Valoriser les compétences européennes et interculturelles des élèves

Les expériences internationales doivent être reconnues et valorisées dans les parcours des élèves.

Actions

- Valoriser Europass, CertiLingua ;
- Développer les certifications linguistiques ;
- Mieux reconnaître l'engagement européen ;
- Valoriser les expériences internationales dans les parcours des élèves.

Objectif 7 – Renforcer l'attractivité et le rayonnement du lycée

Les partenariats, les projets culturels et les actions européennes participent pleinement à l'identité du lycée.

Actions

- Développer la communication institutionnelle ;
- Valoriser les projets sur les supports du lycée, lors des JPO et auprès des familles ;
- Faire connaître les parcours européens et les spécificités du lycée auprès des collègues.



ANNEXES OPÉRATIONNELLES

Le projet d'établissement fixe les orientations stratégiques. Plusieurs documents annexes permettent leur déclinaison opérationnelle.

Annexe 1 – Plan pluriannuel de l'éducation à l'orientation (PPO)

Déclinaison de l'axe 1 : progression par niveau, découverte des formations et métiers, stage de seconde, immersions, cordées de la réussite, Parcoursup, partenariats avec l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

Annexe 2 – Projet Vie scolaire

Déclinaison prioritaire de l'axe 2. Il constitue le cadre opérationnel de la politique éducative de la Vie scolaire et pourra notamment comprendre :

- les missions et priorités éducatives de la Vie scolaire ;
- l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des élèves ;
- l'assiduité, les absences et les retards ;
- la prévention du décrochage scolaire ;
- le suivi individualisé des élèves et la coordination des acteurs ;
- la politique éducative relative au téléphone portable et aux usages numériques ;
- la prévention des incivilités et l'application éducative du règlement intérieur ;
- le tutorat entre pairs et les dispositifs d'entraide ;
- la vie lycéenne, le CVL et la MDL ;
- le programme pHARe et la lutte contre le harcèlement ;
- l'internat comme espace éducatif et de réussite ;
- les relations avec les familles et les partenaires ;
- les indicateurs annuels de suivi de la Vie scolaire.

Annexe 3 – Stratégie Euroscol

Déclinaison de l'axe 3 : ouverture européenne et internationale de l'établissement, développement des mobilités des élèves et des personnels, partenariats européens, projets Erasmus+, certifications linguistiques, intégration de la dimension interculturelle dans les parcours de formation et valorisation des compétences linguistiques et citoyennes européennes.

Annexe 4 – Projet documentaire et politique du CDI

Déclinaison transversale des trois axes du projet d'établissement, le projet documentaire définit la place du CDI et des professeurs documentalistes dans les apprentissages, l'éducation aux médias et à l'information, l'accès à la culture, l'orientation et l'ouverture de l'établissement. Il permet notamment de structurer :

- l'acquisition progressive des compétences informationnelles et documentaires ;
- l'éducation aux médias et à l'information et le développement de l'esprit critique ;
- l'accompagnement des élèves dans leurs recherches et le développement de leur autonomie ;
- l'éducation aux usages responsables du numérique et de l'intelligence artificielle ;
- la politique de lecture et l'accès à la culture ;
- la contribution du CDI au parcours d'orientation et à la découverte des formations et des métiers ;
- les projets culturels, expositions, rencontres et partenariats portés ou accueillis par le CDI ;
- la politique d'acquisition et de valorisation des ressources documentaires ;
- la contribution du CDI aux projets interdisciplinaires, européens, scientifiques et citoyens ;
- le rôle du CDI comme espace de travail, d'ouverture, de rencontre et de vie culturelle au sein de l'établissement.